



Neue Immigration

Seite 08



Appel à la générosité

Page 08



Un deal pour Cameron

Page 09



Gemeinsame Reaktionen

Seite 10

D'apprentis à salariés

649 apprentis ont reçu hier leurs diplômes et certificats à la Philharmonie



Carlo Thelen (à droite) a souligné les lacunes du système où certains apprentis se retrouvent sans entreprise-formatrice et vice-versa



Au total, 649 jeunes ont reçu leur diplôme au terme de la cérémonie d'hier matin

Photos: François Aussems

LUXEMBOURG
CATHERINE KURZAWA

Une remise de diplômes marque traditionnellement le passage du monde de l'école vers celui de la vie professionnelle. Mais pour les 649 apprentis présents hier matin à la Philharmonie, le monde du travail n'a plus vraiment de secret aujourd'hui. Ils ont en effet bénéficié d'une formation en mode «dual», c'est-à-dire en école professionnelle et en entreprise. Résultat, ces jeunes ont déjà un pied à l'étrier et les premières études menées au Luxembourg en la matière le démontrent: les sortants du régime professionnel s'insèrent plutôt bien sur le marché du travail.

Jean-Claude Reding n'a pas manqué de souligner ce point, ajoutant que la formation professionnelle constitue depuis 1929 «un pilier essentiel du système de formation luxembourgeois». Et dans l'ensemble de l'Europe, les pays possédant un système de formation duale ont un taux de chômage des jeunes plus faible que les autres.

Le président de la Chambre des salariés (CSL) a également insisté sur l'importance de continuer à se former tout au long de la vie. Pour ce faire, la Chambre de Commerce et la Chambre des salariés ont remis à tous les lauréats un chèque-formation. Un incitant qui, s'il a le mérite d'exister, ne déclenche sans doute pas le déclic pour l'ensemble des nouveaux diplômés. Et à Jean-Claude Reding de pointer du doigt l'inexistence d'offres de formation continue diplômante proposée en horaire décalé.



Des études montrent que le chômage des jeunes est moins fort dans les pays qui, comme le Luxembourg, disposent d'un système «dual» pour l'apprentissage

LES DIPLÔMÉS

Secteurs variés

A la rentrée 2015-2016, plus de 900 nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés selon les données de la Chambre de Commerce présentées hier par Carlo Thelen. Ces contrats permettent aux jeunes de suivre une formation à l'école mais aussi sur le terrain dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'hôtellerie et de la restauration, des services et du socio-éducatif.

CK

Un message reçu par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude Meisch mais aussi par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire qui étaient tous les deux présents à la cérémonie hier. Nicolas Schmit d'ailleurs remis 82 certificats de la «Promotion du Travail» aux lauréats qui se sont distingués lors de leur formation avec des résultats exceptionnels. Le ministre a par ailleurs fait valoir que «la formation restait la meilleure arme contre le chômage des jeunes», selon un communiqué de la Chambre de Commerce et de la CSL.

Lacunes à combler

De son côté, Carlo Thelen s'est félicité du taux de réussite de 85,42% enregistrés après de la promotion 2015. Le directeur général de la Chambre de Commerce a toutefois déploré les lacunes constatées dans le milieu, où de nombreux postes d'apprentissage restent vacants alors que certains jeunes se retrouvent sans entreprise formatrice. La faute au «niveau de qualification souvent déficient des apprentis à la recherche d'un contrat d'apprentissage et par les effets d'une orientation scolaire et professionnelle encore perfectible», indique le communiqué de la Chambre de Commerce qui gère la majorité des contrats d'apprentissage signés au Grand-Duché.

Bref, cette cérémonie avait aussi des allures de bulletin scolaire pour un système qui, s'il fait la fierté de ses organisateurs, nécessite encore quelques remises à niveau.

➔ www.cc.lu
➔ www.csl.lu